



**Dispositif expérimental de soutien
à l'accompagnement des familles monoparentales**

Rapport d'activités 2025

Ce rapport porte sur l'année civile 2025,
couverte par des financements régionaux 2024 et 2025



Table des matières

Introduction – p.3

Le Relais Familles Mono – p.4

- Nos axes prioritaires
- Comment le travail social collectif et communautaire participe-t-il à l'amélioration de l'accès aux droits des parents solos ?
- Activités menées par les TPR – bilan chiffré 2025 – détails par territoire
- Les Relais Familles Mono, au cœur d'un réseau diversifié

Un accompagnement juridique des parents séparés (ou en cours de séparation) – p.13

- Les permanences individuelles
- Les espaces juridiques collectifs

Axe Recherche – l'année de l'évaluation des effets du dispositif – p.15

- Ce qu'on retient de cette évaluation : l'effet du dispositif
- Ce qu'on retient de cette évaluation : la situation des mamans

Rendre visible et sensibiliser – p.17

- Initiatives locales de sensibilisation
- Publications et interventions du centre d'appui
- Participation à des projets de diffusion audiovisuelle

Pilotage du dispositif et espaces collectifs de travail – p.21

- Espaces collectifs de travail pour l'accompagnement des travailleurs et travailleuses Point Relais
- Gouvernance du projet

Conclusions et perspectives – p.23

Annexes

Introduction

Les familles monoparentales représentent une famille sur 3 en Wallonie et à Bruxelles.

Cela représente 200.000 familles en Wallonie ainsi que 500.000 enfants.

Pour ces familles monoparentales, le risque de précarité est quatre fois plus important que dans une famille avec deux parents.

46% d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté¹. 55% des parents solos estiment que leur logement présente un défaut en termes de salubrité ou d'équipement².

86% des familles monoparentales ont une femme à leur tête³

Au regard de ces constats alarmants, le Gouvernement Wallon a approuvé fin 2025 une stratégie régionale de soutien aux familles monoparentales.

La mise en œuvre de cette Stratégie 2026-2029 se décline en axes prioritaires et mesures phares. La poursuite et la pérennisation du Relais Familles Mono est l'une d'entre elles.

AXE 4 : SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES FAMILLES MONOPARENTALES

MESURE 13. POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES MONOPARENTALES EN FAISANT ÉVOLUER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DES RELAIS FAMILLES MONOPARENTALES : MINISTRE YVES COPPIETERS

Les familles monoparentales, en particulier les mères, sont confrontées à une accumulation de difficultés : isolement, précarité économique, surcharge mentale, accès restreint aux droits, aux soins, à l'emploi ou encore aux services de proximité. Le réseau de travailleurs sociaux des Relais Familles Mono, déployés en Région wallonne à l'aide du Plan de Relance Wallon, constitue un levier précieux pour **accompagner ces familles, prévenir les ruptures et favoriser leur inclusion socio-professionnelle**. La présente mesure vise à pérenniser ce dispositif en s'appuyant sur les enseignements tirés des années d'expérimentation et sur l'évaluation qualitative de ses effets, auprès des bénéficiaires. Il s'agira ainsi de faire évoluer le cadre des Centres de Services Sociaux (CSS) afin de **consolider les actions menées, d'assurer leur continuité dans le temps et de définir plus précisément les missions confiées aux relais**, dans une perspective de professionnalisation et de lisibilité du dispositif.

Extrait de la note au GW - Stratégie de soutien aux familles monoparentales 2025-2029 – novembre 2025, p.8

¹ IWEPS, 2023, "Taux de risque de pauvreté selon le type de ménage", [A990xhf3_1i8jkmo_h94.tmp \(iweeps.be\)](https://www.iweeps.be/A990xhf3_1i8jkmo_h94.tmp)

² Service Études et Action politique de la Ligue des familles, février 2022, *Familles monoparentales et logement : des problèmes à tous les étages*

³ Institut pour un Développement Durable, 2023, "Les familles monoparentales à Bruxelles et en Wallonie. Déconstruire les représentations"

Le Relais Familles Mono

Depuis 2022, le dispositif spécifique « Relais familles mono » est actif auprès des parents solos et leurs enfants. Il s'agit d'une première initiative à l'agenda politique de la Région, saluée par les partenaires publics et privés, les acteurs sociaux et les familles elles-mêmes.

Les Centres de Service Social (CSS) agréés, qui engagent et accueillent les 19 travailleuses et travailleurs Points Relais (TPR), et la Fédération des Services Sociaux, qui héberge l'équipe du Centre d'Appui Relais Familles Mono, en sont les acteurs-clé.

L'ensemble du dispositif a 3 missions :

- D'accompagner les familles en situation de monoparentalité dans une dynamique de travail social de groupe et communautaire
- De renforcer le travail de réseau et de coordination entre professionnels
- D'assurer une observation sociale liée à la problématique.

Nos axes prioritaires



- Lutte contre l'isolement et amélioration de la santé mentale des parents solos

Les rencontres et activités organisées par les travailleuses et travailleurs Point Relais (TPR) permettent aux parents solos de (re)créer du lien social et de sortir de l'isolement, notamment imposé par le travail domestique et la recherche permanente de solutions en lien avec les difficultés financières qu'elles rencontrent.

Un soin particulier est donné aux conditions d'accueil de ces parents souvent fragilisés et à leur intégration dans les groupes.

En termes de santé mentale, la charge des enfants, la gestion en solitaire du quotidien et l'épuisement parental sont des sujets régulièrement abordés avec les mamans⁴. Les espaces collectifs leur permettent de partager leurs réalités de vie avec des pairs et de pouvoir trouver des pistes pour améliorer l'équilibre.

- **Lutte contre le non-recours aux droits**

Connaître ses droits et savoir vers qui se tourner est une étape fondamentale pour accéder à de meilleures conditions de vie, pour soi et ses enfants.

Des approches complémentaires sont proposées aux parents, en fonction de leurs besoins et de leurs situations de vie :

- Partage d'informations, orientation et **accompagnement social via l'approche collective** (accès aux droits et à la santé, aides au logement, formation et emploi, lutte contre l'isolement...)
- **Soutien aux problématiques individuelles** via la complémentarité avec les missions des Centres de Service Social⁵, la mobilisation du réseau et l'orientation vers les services ad hoc.
- **Soutien juridique** : permanences téléphoniques et physiques (droit de la famille, droit de la jeunesse, séparation, accompagnement à la compréhension des procédures juridiques...)

Le renforcement de l'ancrage des familles dans leur milieu de vie et leur réseau local est également un levier contre le non-recours.

- **Acquisition de compétences et d'expériences pour retrouver son pouvoir d'agir**

Le pouvoir d'agir désigne la capacité d'une personne ou d'un groupe à comprendre, choisir et agir sur ce qui influence sa vie, en reprenant le contrôle sur ce qui est important pour eux.

⁴ Les groupes de paroles et ateliers thématiques sur ce sujet sont abordés avec des professionnels : le psychologue du centre d'appui (qui a co-animé 12 sessions en 2025) ou un autre professionnel de la santé mentale, identifié dans le réseau local, travaillent en étroite collaboration avec le TPR du territoire.

⁵ Les centres de service social (CSS) ont pour mission principale d'apporter une aide généraliste et un accompagnement à toute personne qui en fait la demande. Ils offrent un accompagnement gratuit, adapté à chacun, basé sur la démarche volontaire de l'utilisateur, et dégagé des contraintes du contexte d'ouverture du droit à une aide financière ou à un revenu. L'aide y est apportée par des professionnels qualifiés, dans le respect des convictions de chacun. Les centres sont accessibles à toute personne, quelle que soit sa nationalité, son appartenance idéologique, philosophique ou religieuse. Ils se caractérisent par une aide généraliste et peuvent développer des services spécifiques, soit de proximité, soit à destination d'une population déterminée. Le bénéficiaire y est toujours considéré dans sa globalité, dans son contexte et son système de vie, et les intervenants sociaux veillent à sa participation dans la recherche de solutions - Portail Wallon de l'Action Sociale

Une partie des parents rencontrés font part de leur volonté de pouvoir bénéficier d'un accès facilité à des opportunités de formation et d'apprentissages : initiation à la menuiserie, à l'électricité, à la plomberie (permettant une autonomie dans la gestion et l'entretien de son logement), cours théoriques pour le permis de conduire, cours de natation, accompagnement à la conduite à vélo ...

En plus des compétences acquises, la découverte de nouvelles expériences et le renforcement de la confiance et de l'estime de soi sont également des objectifs directs.

Participer à une activité du Relais Familles Mono est en effet pour certains parents une première étape sur le chemin de la remise en activité, en formation ou à l'emploi.

La dimension collective a également un impact sur les individus. Le processus communautaire permet en effet aux parents de participer activement, de dessiner ensemble les orientations du projet et de prendre des décisions.

- **Création de solidarités au sein des espaces et au-delà**

L'approche collective du dispositif a comme effet majeur de créer du lien, des échanges entre pairs et des solidarités. Au sein de chaque groupe, via la démarche de travail social communautaire, les travailleuses et travailleurs de terrain incarnent ces dynamiques participatives et interactives, permettant aux participantes de faire du groupe une ressource essentielle.

Suite à la participation des familles à ces initiatives collectives, nous observons également la création de réseaux informels de solidarité et d'entraide entre parents solos et leurs enfants : covoiturage, prêt et dons de matériel, soutien à la garde des enfants, rencontres amicales et sorties en famille ...

L'existence de liens sociaux et de dynamiques relationnelles se poursuit souvent en dehors des espaces proposés par le dispositif ; c'est un signal fort de l'effet du travail social communautaire sur ces collectifs.

- **Amélioration du bien-être des enfants**

Accompagner les parents, leur permettre d'agir sur leurs conditions de vie et de soigner leur santé mentale a un impact sur leurs enfants. La participation des parents solos au dispositif a donc un effet direct sur les familles et le bien-être de leurs enfants.

La création d'activités et d'espaces ouverts aux enfants permet également de leur proposer des moments de liens et de qualité avec leurs parents et avec d'autres enfants, des expériences accessibles et inclusives, des découvertes et des souvenirs à partager. Pour les enfants, ce sont également des espaces de socialisation dont ils sont bien souvent privés.

Comment le travail social collectif et communautaire participe-t-il à l'amélioration de l'accès aux droits des parents solos ?

Le travail social collectif favorise l'accès aux droits en transformant des problématiques individuelles en enjeux communs, permettant aux parents solos de passer à une posture d'acteurs de leurs propres droits.

Il agit comme un levier d'émancipation et de justice sociale en luttant contre le non-recours.

Concrètement à l'accès aux droits :

- **Mobilisation et construction de projets communs** : Le travailleur social soutient un groupe de personnes partageant des difficultés similaires à se réunir pour échanger et, le cas échéant, construire un projet de résolution de leur problème.
- **Renforcement du "pouvoir d'agir" (Empowerment)** : En favorisant les échanges et le partage de la parole, les actions collectives (ateliers, groupes de parole) aident les participants à prendre confiance, à mieux comprendre leurs droits et à les revendiquer.
- **Lutte contre le non-recours aux droits** : Par le biais d'un accueil de première ligne ou d'actions communautaires, le collectif permet d'identifier les obstacles administratifs et de favoriser l'accès effectif aux droits fondamentaux (logement, santé, revenu). L'information et l'orientation vers les services et ressources du réseau y participent également.
- **Briser l'isolement et redynamiser** : Ces actions permettent aux personnes de se rencontrer, de partager des expériences similaires, de rompre l'isolement social et de se remobiliser.
- **Intervention sur les causes structurelles** : Le travail social communautaire ne cherche pas seulement à aider l'individu à s'adapter, mais vise à modifier les structures sociales (parfois locales) qui génèrent de l'injustice, favorisant ainsi une justice sociale globale.

Force de temps et d'engagement, le travail social collectif transforme la revendication de droits individuels en une dynamique de groupe, augmentant l'impact et l'effectivité de ces droits.

Activités menées par les TPR – bilan chiffré 2025 – détails par territoire

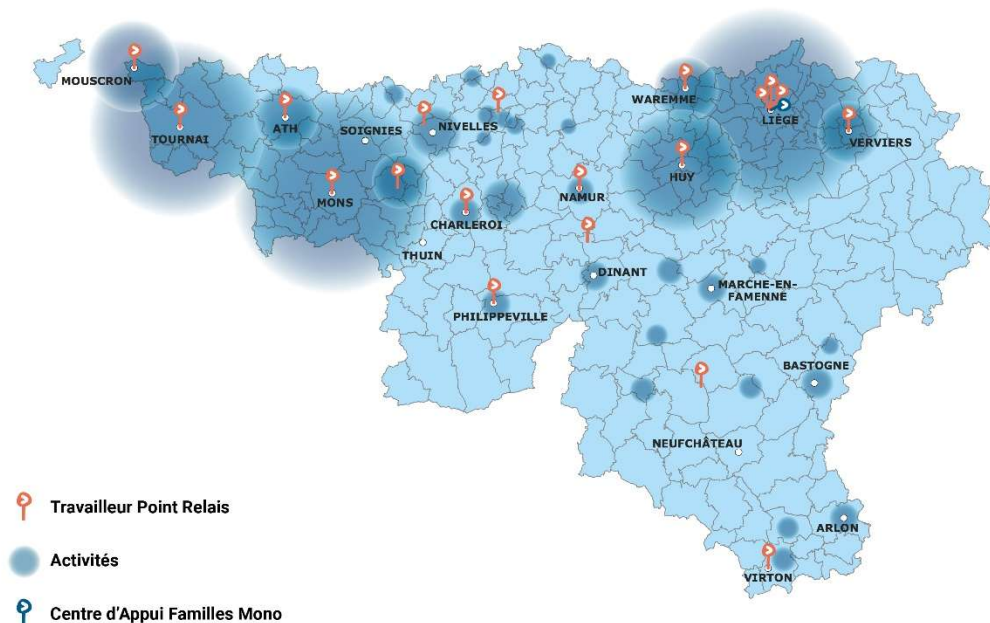
Près de 1200 activités ont été menées en 2025 pour les familles monoparentales, pour près de 12.000 participations sur le territoire wallon.

Les actions avec les familles se déclinent sous des formes variées en fonction des territoires, des demandes et besoins des mamans solos, du rythme du groupe, du partenaire, de l'expérience du TPR... Parce qu'il s'agit de travail social collectif et communautaire, il est essentiel que cette flexibilité puisse se vivre dans la pratique.

Les axes prioritaires déclinés ci-dessous restent néanmoins les balises d'intervention. Chaque TPR tient également un tableau de reporting, reprenant des indicateurs relatifs à chacune des actions menées. Des évaluations continuées en équipe permettent aussi d'évoluer et de s'ajuster, pour un impact toujours plus fort auprès des familles.

Exemples d'activités : groupe de parole autour de l'épuisement parental, atelier d'écriture, séance d'informations sur les droits (statut BIM, SECAL, bourse d'étude, droit à l'énergie, ...), sortie culturelle parents/enfants, séance de soutien à la parentalité (gestion des émotions, accès aux écrans pour les ados, échanges entre pairs...), initiation et sessions de formation (permis de conduire, notion d'électricité, natation...), moments de rencontres entre parents et de création de lien, ...

Les calendriers d'activités sont envoyés chaque mois aux partenaires (pour diffusion) et aux groupes de mamans. Ils sont aussi publiés sur les réseaux pour une plus large audience.



Remarques préalables à la lecture de ce tableau

- Parce que la démarche communautaire nous y invite, nous portons une attention permanente à être un dispositif accessible, sans contrainte ni contrôle et offrant des espaces sécurisés et de confiance pour les mamans les plus fragilisées.
Nous ne disposons donc pas de données personnalisées des familles que nous accompagnons. Les indicateurs quantitatifs que vous trouverez dans ce tableau sont aujourd'hui les seuls accessibles pour l'ensemble du territoire wallon⁶.
- Les résultats quantitatifs peuvent varier fortement d'un territoire à l'autre. L'interprétation de ces variations doit être envisagée avec prudence. Plusieurs facteurs peuvent en effet impacter les chiffres : type d'action menée, absence temporaire du TPR du territoire, temporalité des actions et rythme de la mise en place du travail collectif...
- La mention à l'accueil des enfants repris dans ce tableau réfère tant à des modalités d'accueil organisé (garderie, ateliers spécifiques enfants, jeux...) qu'à des espaces d'accueil plus informel permettant à chaque parent de venir accompagné de son ou ses enfants.

Province	Nombre d'activités par territoire		Nombre de participations des parents (et leurs enfants), accueillis lors des moments collectifs	Commentaires
Hainaut 6ETP	Charleroi	27	289	La grande majorité des participantes sont des femmes. Près de 50 % des activités ont aussi accueilli des papas (dans une proportion entre 5 et 10%) L'accueil des enfants est prévu dans 50 % des cas. Partenaires : Soralia, Espace Citoyen, Les Débrouillardes, asbl locales...
	Mons : Mons, Frameries, Dour, Braine-le-Comte, Quaregnon	165	1780	Les groupes comptent 100% de femmes L'accueil des enfants est prévu dans 100 % des cas Partenaires : PCS, CPAS, Picardie Laïque, planning familial, Article 27, asbl locales...
	Tournai : Tournai, Brunehaut, Leuze, Celles	146	1543	Les groupes comptent 100% de femmes Les enfants étaient présents pour 30% des activités Partenaires : bibliothèque, Soralia, Article 27, Ligue des Familles, Les Débrouillardes, ONE, asbl locales...

⁶ Une démarche de recherche, comme l'analyse d'impacts réalisée par le centre d'appui, permet de pouvoir récolter plus finement certaines données de profil via un échantillon de participantes. Voir page 16 et 17 de ce rapport pour un aperçu des résultats.

	Ath : Ath, Beloeil, Brugelette, Enghien, Bernissart	53	328	La grande majorité des participantes sont des femmes. 15 % des activités ont aussi accueilli des papas (dans une proportion entre 10 et 50%) L'accueil des enfants est prévu dans près de 50% des cas Partenaires : Les Débrouillardes, la Ligue des Familles, bibliothèque, centre culturel et associations locales...
	La Louvière : La Louvière et Manage	46	360 (dont 91 enfants)	Les groupes comptent 100% de femmes L'accueil des enfants est prévu dans 70 % des cas Partenaires : PCS, les Débrouillardes, Soralia, asbl locales...
	Mouscron	76	670	La grande majorité des participantes sont des femmes. Seules 4 activités ont aussi accueilli des papas (dans une proportion entre 10 et 30%) L'accueil des enfants est prévu dans 40 % des cas Partenaires : PCS, les Débrouillardes, Resto du Cœur, asbl locales...
	TOTAL province Hainaut	513	4970	
Liège 6ETP	Liège (3 ETP)	167	1656	La grande majorité des participantes sont des femmes. 15 % des activités ont aussi accueilli des papas (dans une proportion entre 10 et 40%) Le groupe de mamans SoloFam (Liège-centre) se veut en non-mixité choisie, pour des raisons de parcours de violence, notamment. L'accueil des enfants est prévu dans tous les cas. A Liège-centre, un local fixe et aménagé par les mamans permet un accueil des enfants lors de chaque action. Des enfants étaient présents lors de la moitié des rencontres. Un autre groupe «Entre Parents» se réunit 2x/mois dans un autre quartier. Ce groupe est géré par les mamans elles-mêmes. L'accueil des enfants est prévu dans tous les cas. Partenaires : PCS, AMO, ONE, coordinations et régies de quartiers, Ligue des Familles, MJ, les Débrouillardes, Vie Féminine, CVFE, Article 27, RWLP, asbl locales et antennes CSS...
	Waremme	54	470	La grande majorité des participantes sont des femmes. 20 % des activités ont aussi accueilli des papas (dans une proportion entre 5 et 10%) L'accueil des enfants est prévu dans près de 50% des cas Partenaires : Les Débrouillardes, ATL, Ligue des Familles, Vie Féminine, CPAS, AMO, CLPS et associations locales...
	Huy : Engis, Huy	111	953	La grande majorité des participantes sont des femmes. 10 % des activités ont aussi accueilli des papas (dans une proportion entre 5 et 15%) L'accueil des enfants est prévu dans près de 60% des cas

				Partenaires : Les Débrouillardes, maisons d'accueil et associations locales...
	Verviers	52	392	La grande majorité des participantes sont des femmes. 15 % des activités ont aussi accueilli des papas (dans une proportion entre 5 et 10%) L'accueil des enfants est prévu dans plus de 50% des cas. Partenaires : Les Débrouillardes, centre sportif, ARC, CPAS, Soralia, Croix-Rouge et associations locales...
	TOTAL province Liège	384	3471	
Namur 3 ETP	Philippeville, Doische, Viroinval	8		La grande majorité des participantes sont des femmes. 15 % des activités ont aussi accueilli des papas (dans une proportion entre 5 et 30%) L'accueil des enfants est prévu dans 30% des cas. Partenaires : Les Débrouillardes, PCS, CPAS ? AMO, Maison de l'enfance, Article 27, ARC, Soralia et autres associations locales...
	Namur	24		
	Rochefort	1		
	Sambreville	39		
	Dinant	49		
	TOTAL province Namur	121	1302	
Lux 2 ETP	Virton, Etalle	3		La grande majorité des participantes sont des femmes. 15 % des activités ont aussi accueilli des papas (dans une proportion entre 10 et 30%) Des activités de sensibilisation via la voie socio-culturelle ont accueilli plus de 1000 personnes. Ces actions ont accueilli un public mixte et de nombreux professionnels. Un accueil spécifique pour les enfants a été prévu pour deux actions avec les familles. Partenaires : PCS, CPAS, bibliothèque, AMO, Article 27, Alvéole théâtre, asbl locales...
	Neufchâteau, Saint-Hubert	14		
	Arlon, Habay	13		
	Bastogne, Houffalize, Vielsalm	4		
	Marche-en-Famenne, Ciney, Hotton	25		
	Total province Lux	59	246 parents solos 1060 participant.e.s aux activités de sensibilisation TOTAL : 1306 personnes touchées	
	Nivelles	44		La grande majorité des participantes sont des femmes.

BW 2 ETP	Wavre	7	672	25% des activités ont aussi accueilli des papas (dans une proportion entre 10 et 25%) L'accueil des enfants est prévu dans 95% des cas Partenaires : PCS, Ligue des Familles, AMO, les Débrouillardes, article 27 et asbl locales ...
	Court-Saint-Etienne	4		
	Ottignies LLN	1		
	Ramillies	5		
	Rebecq	5		
	Chaumont-Gistoux	2		
	Beauvechain	6		
	Tubize	5		
Total province BW	79	672		
TOTAL		1156	11 721	

Les Relais Familles Mono, au cœur d'un réseau diversifié

Les activités menées avec les familles monoparentales sur les différents territoires sont le fruit d'échanges et de collaborations avec de nombreux partenaires.

Etablir une cartographie complète et exhaustive des services/collectifs avec lesquels travaille le Relais Familles Mono nous semble complexe car ce réseau est sans cesse en évolution.

Nous reprenons néanmoins ici une vue synthétique de notre paysage partenarial.

Les services spécifiques de soutien aux parents solos



Les services de soutien à la parentalité



Les services de lutte pour le droit des femmes et de soutien aux victimes de violences intrafamiliales



Les services et associations social santé
Les services logement, emploi ...
Le secteur socio-culturel



Un accompagnement juridique des parents séparés (ou en cours de séparation)

Les permanences individuelles

Depuis 2023 et sur base de besoins exprimés par les travailleurs sociaux de terrain et les parents solos, le Relais Familles Mono propose un soutien sociojuridique individuel.

Les parents séparés (ou en cours de séparation) peuvent adresser leurs situations et leurs questions par plusieurs voies : permanence téléphonique hebdomadaire, permanences physiques organisées sur les territoires en collaboration avec les TPR, par mail à une adresse spécifique.

Ces permanences, gratuites et confidentielles, traitent de sujets récurrents :

- Contributions alimentaires (recouvrement, établissement de la pension alimentaire, révision, indexation)
- Hébergement et garde d'enfants + autorité parentale
- Logement (problème de bail, expulsion, logement social, crédit hypothécaire)
- Procédure judiciaire (questions de procédure, aide juridique)
- Violences intra-familiales
- Droit de la jeunesse (procédures liées avec le SAJ et le SPJ)
- Reconnaissance et actions liées à l'établissement de paternité
- Désignation d'un tuteur et questions liées à la succession
- Problèmes financiers (médiation de dettes, crédits à la consommation et crédit hypothécaire)
- Procédures alternatives de règlements de conflits (amiable et médiation)

2025	Nombre	Nombre de personnes atteintes	Nombre de sujets abordés
Permanence téléphonique hebdomadaire	38	95* (dont 86 mamans et 9 papas soit 91% de mamans et 9% de papas)	228 (soit 2,4 par personne)
Permanence mail	/	102* (dont 91 mamans et 11 papas, soit 90% de mamans et 10% de papas)	185 (soit 1,8 par personne)
Permanences physiques individuelles	23	57 personnes reçues (dont 49 mamans et 8 papas, soit 86% de mamans et 14% de papas)	208 (soit 3,6 par personne)
TOTAL	72	254 (226 mamans et 28 papas, soit 89% de mamans et 11% de papas)	621 (soit 2,4 par personne)

* : Parmi ces nombres, une quinzaine de professionnels ont fait appel aux permanences téléphoniques et mail pour accompagner le public suivi par leur service

Les espaces juridiques collectifs

En complément de ces permanences, des **ateliers ou séances d'informations juridiques** sont organisées localement avec les TPR et permettent d'aborder les situations sous l'angle du cadre juridique.

Ces sessions sont destinées soit aux parents, soit aux professionnels du secteur.

11 permanences collectives ont été dispensées, à travers toutes les provinces wallonnes. Les sujets abordés sont notamment les pensions alimentaires (leur établissement, leur réévaluation et les recours possibles en cas de non-paiement), les frais extraordinaires et l'impact fiscal de la garde et de l'hébergement de(s) l'enfant(s).

Axe Recherche - l'année de l'évaluation des effets du dispositif

Après près de trois années de fonctionnement, il nous a semblé essentiel d'évaluer le dispositif et ses effets, sur base de l'expérience des mamans.

La démarche a été menée par le binôme de sociologues, en co-construction avec l'ensemble des TPR et les collègues du centre d'appui.

La passation d'un questionnaire semi-ouvert auprès de 45 mamans s'est déroulée au printemps 2025.

Des entretiens en face à face (entre une et deux heures chacun) ont été réalisés avec les mamans fréquentant le dispositif dans les différentes provinces.

Les premiers résultats de cette évaluation ont été bonifiés lors d'une rencontre régionale, avec l'ensemble de l'équipe, sur base de leurs observations de terrain.

L'évaluation a été remise et présentée au comité d'accompagnement du projet, au cabinet du Ministre et à l'administration.

Ce qu'on retient de cette évaluation : l'effet du dispositif

- p.9 : Pour donner une idée du **profil des mamans qui fréquentent le dispositif** (ou en tout cas qui ont répondu à notre enquête sur le dispositif) : « L'ensemble de ces différents éléments donne à voir une population de mères généralement plutôt précaires, ou à risque de précarité, moyennement diplômées, d'une bonne quarantaine d'années, majoritairement en incapacité de travail (46,5%), bien qu'un quart d'entre elles (27%) travaillent. La plupart d'entre elles ne peuvent pas compter sur le père de/des enfant(s) (68%). Un grand nombre des mamans interrogées (40%) s'occupe d'un enfant à besoin(s) spécifique(s) en matière de santé. »
- p.32 : un **dispositif qui fait sortir de la solitude** (grosse problématique exprimée par les mamans solo précaires) : « 86% des mamans interrogées considèrent que les activités du RFM les aident à rompre la solitude qu'elles peuvent ressentir en tant que maman solo. [...] La dynamique de groupe et les activités permettent de créer de nouvelles expériences et de nouveaux récits (qu'elles ramènent dans leur cercle d'amis ou familial, leur donnant « des choses à raconter », soignant leur image sociale), de se sentir appartenir à un collectif, de s'insérer socialement, de s'en sentir responsables et liées aussi (par des horaires, une forme d'engagement) »
- p.37 : l'importance **du plaisir pour la santé mentale** : « 98% des personnes qui participent aux activités mentionnent qu'elles leur procurent du plaisir. Le plaisir n'est pas à entendre comme du luxe mais bien comme un espace-temps permettant aux mamans d'"échapper" à un quotidien très chargé et d'impacter positivement leur santé mentale. »

« Je vis une certaine solitude à cause de mes problèmes de santé, par ailleurs, le fait d'être seule ne facilite pas le fait de se lancer dans un groupe, et donc l'atelier a représenté une bouée de sauvetage pour moi. »

« Les moments de plaisir, c'est important, parce qu'on n'en a pas énormément, en tant que maman oui, mais en tant que femme et humain sur cette planète, on peut s'en procurer un peu, mais pas

toujours le temps ni l'énergie. Et si on n'a pas ça, alors on ne peut pas gérer le quotidien (ce sont les enfants qui en pâtissent, même si on fait de notre mieux). »

- p.34-35 : un **dispositif qui permet le recours aux droits/aides** : « Les mamans solos expliquent que les groupes permettent de s'échanger des informations sur les droits existants, sur les services et aides disponibles, sur les astuces et bons plans à activer. 60% estiment que la participation aux activités leur offre du soutien en termes de recours à leurs droits et pour 68%, le RFM les aide à identifier les aides et les services qui existent.

“Par l'échange, entre parents solos, on se donne des conseils. On arrive toutes avec notre parcours. Par exemple, je ne savais pas que je pouvais avoir certaines réductions. »

“On a déjà ça au quotidien, donc non, on ne vient pas "soigner" notre vie professionnelle ici, mais bien notre vie de maman, de ex-compagne, de famille. On a bien assez avec le Forem, etc. »

Ce qu'on retient de cette évaluation : la situation des mamans

- p.11-12 : **sentiment de solitude et isolement** - sur le fait que le réseau social, même quand il est présent, n'est pas forcément soutenant sur la situation de monoparentalité : « Certaines mamans interrogées font part de jugements de leur entourage ou de commentaires négatifs de leur entourage à leur égard. [...] Plusieurs études montrent en effet que les mamans solos sont généralement moins aidées par leur entourage – notamment féminin – que les papas solos à qui une aide est plus spontanément proposée et dont les compétences parentales sont davantage soulignées et reconnues.

“ Mon expérience de maman solo, c'est difficile de la comprendre sans la vivre. »

- p.14 : sur la charge de la responsabilité et les **angoisses par rapport aux enfants** - « Les sources d'inquiétude sont d'abord liées au bien-être des enfants, en particulier dans des contextes de séparation difficiles, de violences intra-familiales, d'absence de père, de besoins spécifiques de santé de l'enfant. »
- p.15 : sur les **sources de stress** avec le nouveau gouvernement : « Pour une partie importante des personnes interrogées, l'inquiétude majeure concerne le manque d'argent. Les nouvelles mesures gouvernementales – telles que la remise à l'emploi des malades de longue durée, la non-prise en compte des pauses-carrières et arrêts-maladie pour le calcul de la pension – mais aussi les questions environnementales (inondations, etc.) sont considérées comme injustes et sources de stress. »
- p.18 : sur la **situation face à l'emploi** : « Le fait de travailler n'est pas – en soi – la garantie d'une meilleure vie, en particulier pour les mamans solos. Ce sont bien les conditions de travail et le contenu du travail qui préjugent d'une situation meilleure.

Actuellement, très soutenue par mon employeur, parce que c'est un travail à finalité sociale. Mais j'avais un emploi en big pharma avant, et il n'y avait pas du tout de prise en considération de ma situation, on ne parlait pas, je devais m'organiser en permanence, pas de service gratuit et un seul salaire pour tout. »

- p.25 : sur les **violences institutionnelles** et la stigmatisation : « Les mécanismes de stigmatisation du monde judiciaire à l'égard des mères (jugées comme aliénantes) sont plusieurs fois énoncés. Elles dénoncent le peu d'écoute à leur égard et une prise en considération plus importante de la parole des pères, notamment quand ceux-ci ont un travail socialement reconnu. C'est d'autant plus abimant pour des mamans qui ont subi (et subissent encore) des violences (VIF) de la part du père des enfants »

Rendre visible et sensibiliser

Initiatives locales de sensibilisation

La sensibilisation aux réalités de monoparentalité et la représentation du Relais Familles Mono se fait en bonne partie sur le territoire wallon **grâce au travail de terrain des TPR** : lien direct avec les familles et échos de leurs réalités dans l'espace public, participation à des événements du réseau, expositions et ciné-débats, mise en place d'initiatives de concertations avec les partenaires...

Chaque TPR représente le Relais Familles Mono sur son territoire et mène des actions locales qui participent à la visibilité des enjeux de monoparentalité et à la possibilité de porter la voix des mamans dans différentes sphères.

Publications et interventions du centre d'appui

Le **centre d'appui** participe lui aussi au rayonnement des enjeux de la monoparentalité et du dispositif, via des partenariats plus régionaux.

Interventions :



- **Audition au Sénat** - Commission des Matières transversales - Compétences communautaires
- Égalité des chances entre les femmes et les hommes : *audition dans le cadre du rapport d'information concernant l'intégration professionnelle des chef(fe)s de familles monoparentales et l'égalité des chances des enfants élevés en situation de monoparentalité ; Bruxelles, 30/06/25*
- Collaboration avec l'asbl Couples et Familles: Dossier n° 151 "Comment garder du temps pour soi quand on est à la recherche d'une famille monoparentale? " et **Enregistrement d'un interview pour la radio RCF**, dans le cadre de leur émission «Famillistique », 31/03/25
- « Mamans solos et risque de précarité », intervention dans le cadre de la **journée de lutte contre la pauvreté – Centre d'Action Laïque** (Namur), 17/10/25.
- **Emission** « Libres ensemble » sur le thème « Mamans solos, récits de vie » - RTBF, 23/01/25.
- **Emission radio** « Matin Première » sur la présentation de l'exposition Cordons et la réalité des mamans solo en Wallonie - La Première RTBF, 22/02/25
- Plénière de la **concertation d'aide alimentaire wallonne** – focus sur le public des familles monoparentales – Namur – 12/06/25

Publications :

- Damhuis L. (2025), « Galères de vie des mamans solos. Prendre soin d'elles pour prendre soin de leurs enfants », *Grandir à Bruxelles – Cahiers de l'Observatoire de l'enfant*, n°45, pp.22-23.
- Damhuis L. (2025), « L'isolement des mamans solos. Une histoire de précarité, de surcharge, de normes familiales et de genre », *L'observatoire*, n°125, pp.57-61.

Contribution à publications :

- Noirfalisse Q. (2025), « Tenir face à la justice. Familles monoparentales », *Medor*, n°38.

Participation à des projets de diffusion audiovisuelle

Tisser des liens et créer des projets avec le milieu socio-culturel est une opportunité de plus pour faire entendre la voix des mamans et de rendre visibles leurs réalités de vie, sous des formes différentes, pour des publics multiples.

Participation au documentaire « Ma vie de parent solo »⁷, réalisé par Marianne Klaric pour la RTBF



C'est suite à des échanges avec l'équipe du Relais Familles Mono et d'autres partenaires que Marianne Klaric a dessiné la trame de son film.

Deux mamans de notre groupe de Liège ont eu l'énergie et le courage de s'investir pleinement dans ce projet poignant.

Après une avant-première en présence des mamans au cinéma Vendôme de Bruxelles, ce film documentaire a été diffusé à heure de grande audience sur la RTBF.

Paroles de Daronnes



Paroles de Daronnes⁸ est un podcast qui donne la parole aux mamans solos, sans filtre et sans compromis. Ce projet est une initiative de l'ARC (Action et Recherche Culturelles).

Un partenariat avec l'ARC de Namur a permis aux mamans de notre groupe local de prendre la parole sur les questions de logement. Le podcast s'est créé avec elles, et par elles.

Une écoute collective a été organisée en décembre en collaboration avec la TPR du territoire, invitant les mamans, les partenaires et toutes les personnes intéressées.

⁷ Le film est disponible ici : <https://audio.rtbf.be/emission/ma-vie-de-parent-solo-le-combat-des-meres-30897>

⁸ Les podcasts de Paroles de Daronnes sont en écoute libre ici : <https://www.arc-culture.be/paroles-de-daronnes/>

Une seconde collaboration s'est mise en place avec les mamans de Verviers pour un podcast « Mères à découvert », sur les violences économiques et judiciaires. L'écoute collective est programmée pour 2026.

Participation au film documentaire « Le clan des mamans », réalisé par TDM



TDM est une maison de production audiovisuelle engagée aux côtés des acteurs associatifs et citoyens. L'équipe a suivi durant plusieurs semaines un groupe de mamans du Hainaut, accompagné par la TPR du territoire. Le travail social collectif et l'approche communautaire sont au centre du sujet.

Les mamans ont pu participer au script, à la construction des messages et prennent leur pleine place dans le film.

La diffusion est prévue pour 2026.

Poursuite de diffusion des projets 2024

En 2025, le projet **Cordons** et la pièce de théâtre-action "**Être Parent**", à l'origine de partenariats 2024, ont continué leur voyage en territoire wallon et bruxellois.

Plusieurs représentations/expositions ont eu lieu cette année encore.

En plus d'être de représenter des objets culturels de grande qualité, ces différents supports permettent de poursuivre nos actions de sensibilisation sur la réalité des mamans et les enjeux de monoparentalité, auprès du grand public mais aussi auprès des professionnels.

Ils peuvent également être mobilisés par les TPR comme des outils de discussion et de débats avec des groupes de parents.

Pilotage du dispositif et espaces collectifs de travail

Espaces collectifs de travail pour l'accompagnement des travailleurs et travailleuses Point Relais

Les rencontres régionales

Il s'agit de rencontres avec l'ensemble des membres du dispositif wallon organisées par le Centre d'appui. Ces rencontres mensuelles permettent la rencontre et l'échange professionnel entre pairs, la formation continuée au service de l'opérationnel ainsi que la construction collective de sujets stratégiques et politiques.

11 réunions régionales avec l'ensemble de l'équipe (TPR et centre d'appui) ont eu lieu en 2025.

A l'ordre du jour de ces rencontres 2025 :

- Partage de pratiques et de ressources
- Gestion de projet
- Balisage du dispositif, vision et axes de travail
- Référentiel de compétences du TPR
- Défis, ressources et difficultés – objectivation et mutualisation
- Axe recherche - Mesure d'impact du dispositif
- Accès aux droits et guide des parents solos
- Formation continuée :
 - o « Ouvrir les conflits pour mieux coopérer »
 - o Outils d'animation

Les rencontres provinciales

Ces rencontres réunissent les TPR d'une même province et sont animée par le centre d'appui. Ces espaces sont essentiellement destinés à l'échange d'informations et de bonnes pratiques ainsi qu'au processus d'intervision.

Il s'agit également de régler des questions opérationnelles ou stratégiques propre au territoire et aux réalités provinciales.

27 rencontres provinciales (Hainaut : 7, Liège : 7, Namur : 7, Luxembourg : 1, BW : 5) ont eu lieu avec les TPR et le centre d'appui, dont 5 avec les responsables des CSS.

A l'ordre du jour de ces rencontres 2025 :

- Intervisions (échange de pratique, analyse de difficultés spécifiques et recherche de solutions ...)
- Co-construction de projets communs
- Accompagnement méthodologique (travail social communautaire et collectif, aller-vers, spécificités du public « parent solo », ...)
- Cohésion d'équipe et soutien entre pairs
- Lien entre le centre d'appui et le terrain
- Rencontres professionnelles (acteurs du territoire)

Les réunions d'équipe au sein des CSS et des structures employeurs

Les TPR participent aux réunions d'équipe des CSS afin de favoriser les synergies entre le dispositif et les missions d'accompagnement individuel de leurs collègues assistants sociaux.

Les structures mutuellistes organisent au besoin des séances de travail avec les TPR de leur structure, afin de synchroniser les process et mode de fonctionnement des OA et de ce dispositif spécifique.

Gouvernance du projet

Comme repris dans la note au Gouvernement Wallon, plusieurs comités sont prévus pour suivre la bonne gestion du projet.

Comité d'accompagnement formel

Lieu où les opérateurs et le Centre d'appui rendent officiellement compte de l'évolution du projet au pouvoir subsidiant (représentant·e-s du cabinet et de l'administration).

Il s'est réuni une fois en 2025.

Comité de pilotage

Réunions rassemblant les représentant·e-s des OA/asbl impliqué·e-s dans le projet et le Centre d'appui pour accompagner de manière opérationnelle le dispositif.

Il se réunit au besoin, en discussion avec la coordination du projet.

En 2025, ce comité s'est réuni 4 fois. De nombreux contacts téléphoniques et mails ont également permis de traiter des points stratégiques ou de fonctionnement.

Comité d'accompagnement du projet

Lieu de réflexion sur la thématique de fond qu'est la monoparentalité. Il peut aussi être le lieu où se questionner sur le dispositif.

Ce comité est composé du comité d'accompagnement formel et d'expert·e-s externes : RWLP, Fédération des CPAS, Ligue des familles, Martin Wagener (UCL)...

Ce comité s'est réuni une fois en 2025.

Plusieurs réunions de travail ont également été planifiées au premier semestre 2025 pour préparer, avec les acteurs du réseau, les travaux relatifs à la construction de la stratégie wallonne de soutien aux familles monoparentales.

Conclusions et perspectives

L'année 2025 aura été la troisième année de ce projet expérimental devenu un dispositif connu et reconnu de soutien aux parents solos en Région Wallonne.

Près de 1200 actions et espaces ont été imaginés avec les familles et mis en œuvre par les travailleuses et travailleurs Points Relais des différents territoires.

Pour créer du lien et de la solidarité. Pour informer, orienter, et renforcer l'accès aux droits. Pour accompagner la (mono)parentalité et permettre aux parents des moments de qualité avec leurs enfants. Pour soigner la santé mentale. Pour inviter chacun.e à reprendre sa pleine place.

Après plusieurs mois sous tension, l'équipe termine cette fin d'année 2025 avec un soulagement, celui de recevoir le soutien du Gouvernement Wallon pour poursuivre ses actions avec les familles en 2026, dans le cadre de la stratégie politique wallonne.

Accompagner les parents solos dans leurs parcours de vie chahutés nécessite une approche professionnelle faite de temps, d'écoute et de confiance. La pérennisation du dispositif nous semble aujourd'hui une priorité.

Pour 2026, nous projetons de :

- **Poursuivre le travail social communautaire avec les familles monoparentales et rester aux côtés des mamans. Veiller à continuer à garantir l'accessibilité aux activités pour les personnes les plus éloignées et les plus fragilisées. Permettre un accueil de qualité pour chacun.e.**
- **Travailler à l'ancrage du Relais Familles Mono dans les CSS, via la voie réglementaire et en concertation avec le cabinet et l'administration**
- **Poursuivre une évaluation continuée de nos interventions et adapter nos pratiques aux besoins des familles monoparentales :**
 - Investir de manière plus homogène chacun des territoires couverts à travers les différents **axes prioritaires** (santé – parentalité – accès aux droits – empowerment – lien social)
 - Approfondir la question de la **santé mentale** via le renforcement des partenariats et synergies locales avec les acteurs du secteur
 - Au niveau **juridique** : continuer à adapter et diversifier nos modes de contacts avec les parents et tester la mise en place de permanences physiques individuelles ouvertes aux deux co-parents, à la demande et sous l'angle de la médiation.
- **Renforcer les réseaux et participer à rendre plus robustes les tissus locaux de soutien aux familles fragilisées**

- Harmoniser les pratiques de reporting et documenter les mécanismes de soutien aux familles, afin de rendre le dispositif plus lisible
- En 2026, la suppression du financement du centre d'appui pour l'axe « Recherche et Observation sociale » rendra la tâche d'analyse et de représentation des enjeux vécus par les familles monoparentales plus difficile. Nous continuerons néanmoins à être créatifs (notamment via la recherche de financements complémentaires) pour continuer à porter la voix des mamans.





RELAYS Familles Mono

Permanence juridique pour les parents solo

De 9h30 à 12h30 sur rendez-vous

Jeu 5 février

Inscription ☎ 04 60 97 34 20

Chez Vivre Salva asbl Quai des Tanneurs 8, 4020 Liège

Enfants bienvenus

SAMEDI 11 OCTOBRE 2025 9H30-16H30

ÉVÈNEMENT GRATUIT

JOYEUX BAZAR EN FAMILLE

UN FESTIVAL SE RENCONTRER, S'INFORMER, S'AMUSER

TOUTE LA JOURNÉE

DES ATELIERS POUR LES ENFANTS ET LES PARENTS (PRIX 2 € THÉORIQUE)

CHÈQUE BONAIBALE JEUX EN FAMILLE SÉRIÉS CRÉATION DE RÉVÉNEMENTS GARAGE D'ÉCHOS PRÉMIÈRE

BOISSONS ET RESTAURATION PAIEMENT EN CASH POUR LE KEBAB

À JACADI RUE DE FRANÉE 16 4000 LIÈGE



Parents et enfants complices face aux émotions

Atelier parent-enfant
26/03 de 14h à 16h30

Les émotions de votre enfant vous dépassent ?

Venez découvrir et créer ensemble des outils de gestion des émotions pour un quotidien plus serein.

Avec qui ? Mélissa Piye, accompagnante parentale et Laurane Lahaut du Relais familles mono.

À PARTIR DE 3 ANS

Bâtiment de la Mutualité Socialiste de Luxembourg
Rue Seure 1 - 6900 Marche-en-Famenne

INSCRIPTION OBLIGATOIRE



Que du bonheur?
L'après-naissance sans tabou

Expo

Animations Spectacles Conférences

B3

du 9 mai au 11 juin

GRATUIT

EXPO-APRÈS-NAISSANCE.BE



café papote

POUR PARENTS SOLOS

Boulevard Maraux, 1
1^{er} étage
7000 La Louvière

Vendredi 23 janvier 2026

de 16H00 à 18H00

Gratuit

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : JUSTINE.BREGNIAS@ML.BE 0485/99.72.78

Accès gratuit

Salon des familles monoparentales

SAMEDI 11 OCT 2025
de 13h à 17h

UNE MINE D'INFOS !

CAP NORD (SPW)
Boulevard du Nord 8 - 5000 Namur
Cohesion.social@flc.namur.be

NAMUR CAPITALE

RELAYS Familles Mono

Pensions alimentaires impayées ? Parlons-en avec le SECAL !

Jeudi 22 mai 2025

10h - 16h (à partir de 10h) - 12h - 14h (formation obligatoire SECAL et présentation parcours judiciaire aux Secours Populaires)

GRATUIT

Mutualité Socialiste de Luxembourg Rue Seure, 1 (1^{er} étage aux Postes) 6900 Marche-en-Famenne

Inscription obligatoire* (pension alimentaire, impayée ou en retard de plus de 30 jours) *à confirmer par email : contact@relaysfamillesmono.be



L'équipe du Relais Familles Mono au 31.12.25

Province	Travailleuses et travailleurs Relais	CSS
Liège	Sacha Keutgens	Aide aux personnes déplacées
	Delal Bahloul	Partenamut
	Virginie Delrez	Centre Liégeois de Service Social
	Marsida Buqiku	Mutualité Chrétienne
	Cécile Perry	Mutualité Chrétienne
	Samsarah Fil	Solidaris
Namur	Perrine Rasquin	Centre de Service Social de Namur
	Ingrid Rouard	Mutualité Chrétienne
	Kelly Vescia	Solidaris
Luxembourg	Arnaud Inglebert	Mutualité Chrétienne
	Laurane Lahaut	Mutualité socialiste du Luxembourg
BW	Simon Donnay	Solidaris
	Jonathan Rousseau	Mutualité Libérale
Hainaut	Mélissa Boetman	Partenamut
	Elodie François	Solidaris
	Lindsay Martens	Mutualité Chrétienne
	Justine Bregnias	Mutualité Libérale
	Jason Moons	Solidaris
	Amandine Dedoncker	Partenamut

Centre d'appui - Equipe 2025



Psychologue – accompagnement des TPR	Julien Keppenne (9/10 ETP)
Soutien juridique	Romain Knapen (4/5 ETP)
Recherche	Lotte Damhuis (½ ETP) Charlotte Maisin (½ ETP)
Coordination	Stéphanie Gribomont (4/5 ETP)

Pour les contacts actualisés : <https://www.fdess.be/fr/hors-les-murs/cafm/>